

Procès-verbal n°13 de la commission des Compétitions jeunes

Réunion du :	Jeudi 25 NOVEMBRE 2021
À :	14h00 - siège du district
Présidence :	M. Bernard BARLAGUET
Présents :	Patrick AURILLON- Jean pierre RIEU – Jean Marie TASTEVIN – Emile HOURS- Denis LASGOUTE
Excusés :	Stéphan BROC

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur publication dans le respect des dispositions de l'article 190 des règlements généraux de la F.F.F.

Toutes correspondances envers les commissions doit se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr) . Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.

Approbation des Procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N°12 de la réunion du 18/11/221.

Rappel des règles s'appliquant aux divers championnats Régionaux Départementaux (info COMEX) du 24/03/2021. Et PV COMEX du 6/05/2021 et Du comité de direction de la ligue Occitanie du 1/05/2021

Le comité exécutif de la F.F.F.(COMEX) a décidé d'arrêter toutes les compétitions amateurs Départementales et Régionales métropolitaine pour la saison 2020/2021, en raison de l'épidémie de la COVID 19 et des mesures sanitaires renforcées.

Dates des calendriers déjà contraignant ne permettent plus d'envisager une reprise des compétitions amateurs. Cette décision du COMEX F.F.F. entraîne une « saison blanche » aucune accession et rétrogradation pour les clubs engagés dans ces championnats.

Le COMEX de la F.F.F. a également arrêté définitivement les championnats Nationaux U19 et U17

Réduction du nombre d'équipes en championnats régionaux. Tendre des compétitions territoriales et non plus départementales- Protéger les clubs formateurs en limitant le nombre de joueurs mutés (article 93.3° Réflexion à la notion des 50 kms pour les mutations).

HOMOLOGATION – Retour Commission

C.S.R. : Catégorie U17 Départementale 2 poule A

La rencontre entre CAMARGUE VIDOURLE 2/ MILHAUD HAUTS DE NIMES DU 7/11/2021 match non joué, perdu par forfait à l'équipe MILHAUD HAUT DE NIMES, pour en reporter le bénéfice à CAMARGUE VIDOURLE

2. Score à homologuer :



CAMARGUE VIDOURLE 2 **3/0** MILHAUD- HAUTS DE NIMES ;
Moins un (-1) point au classement pour MILHAUD- HAUTS DE NIMES

COUPE GARD LOZERE U17 / U15 - 8^{ème} DE FINALE

Ces rencontres se jouent les 11 et 12 Décembre 2021.

Le tirage a été effectué le jeudi 25 Novembre 2021 par Madame MURIEL VERDIER et Monsieur TEDDY GRAS
LES RENCONTRES SONT SUR LE SITE DU DISTRICT RUBRIQUE COUPE GARD LOZERE.

Et elles sont programmées :

- Pour les U17/U16, le Samedi 11/12/2021 à 15 H 00
- Pour les U15/U14, le Dimanche 12/12/2021 à 10 H 00

Les équipes U15/U14 désirant jouer le samedi 11/12/2021 peuvent le faire par le réseau foot clubs dans les conditions habituelles.

PAS DE PROLONGATIONS –TIRS AUX BUTS SI NECESSAIRE.

Forfait simple

1/ CHAMPIONNAT U15 Départementale 3 :

CLUB 503265 -GALLIA CLUB QUISSAC

Par courriel à la date du Vendredi 19/11/2021, le club de GALLIA C QUISSAC nous informe qu'il déclare forfait pour la rencontre U15 Départementale 3 poule A pour la rencontre du 21/11/2021 à 10h00 CONTRE CIGALOIS MONOBLET

En conséquence, l'équipe du GALLIA Club QUISSAC est déclarée forfait pour cette rencontre

Score à homologuer : CIGALOIS MONOBLET **3/0** GALLIA C QUISSAC

GALLIA C QUISSAC moins un (-1) point au classement.

Modification des rencontres

CATEGORIE U15/U14 :

1/ U15 Départementale 3 poule A rencontre du Dimanche 21/11/2021 - non jouée cas COVID.

La rencontre **CALVISSON-VAUNAGE 2 / ANDUZE** sera programmée le Dimanche 12/12/2021 à 10H00 stade de CLARENSAC – possibilité de jouer le samedi 18/12/2021 après accord des deux clubs par le réseau footclubs. Décision commission.

2/ U15 /U14 Départementale 2 poule B du Dimanche 21/11/2021 - non jouée cas COVID.

La rencontre **ST PRIVAT MONS 2/ST CHRISTOL LES ALES** sera programmée le Dimanche 19/12/2021 à 10h00 STADE DU Rouret à ST CHRISTOL - possibilité de jouer le Samedi 18/12/2021 après accord des deux clubs par le réseau foot clubs -Décision commission.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président :

Bernard BARLAGUET

Le Secrétaire de séance

Emile HOURS

